mediabask.
l'info noir sur blanc

Le Conseil municipal de Cambo fait machine arrière

Les élus municipaux de Cambo-les-Bains ont finalement fait machine arrière. Ils ont voté, lundi 9 novembre, le retrait de la délibération rendant des terrains de Françis Salagoïty, co-président de l'Aviron Bayonnais, constructibles. Ce nouveau vote fait suite à l'intervention du préfet soulevant l'illégalité de la précédente délibération.

Argitxu Dufau|Cambo-les-Bains|10/11/2015

Les terrains sont situé à l'entrée de Cambo, avenue de Navarre. © Isabelle Miquelestorena

Les conseillers municipaux kanboar sont finalement revenus sur leur décision. Lors du conseil municipal, lundi 9 novembre, ils ont voté à l'unanimité le retrait de la délibération rendant constructible un terrain appartenant au co-président de l'Aviron Bayonnais, Francis Salagoïty.

Après avoir été rétoqués par un courrier du préfet quant à la légalité douteuse de cette décision, ils ont fait machine arrière. Le maire de la commune, Vincent Bru, a lu le courrier devant les conseillers municipaux, et ces derniers devraient l'avoir en main propre dans quelques jours.

Mais l'affaire pourrait ne pas en rester là. "Cette délibération pourrait refaire surface fin 2016, à la fin de la révision du PLU. Nous avons gagné une bataille mais pas la guerre, nous restons vigilants", a déclaré Argitxu Hiriart-Urruty, élue d'opposition abertzale.

Tensions

Le conseil municipal s'est déroulé sous haute tension. Si Christian Dévèze adjoint aux finances et co-président de l'Aviron Bayonnais, mis en cause dans l'affaire, est resté muet, d'autres élus ont tenu à s'exprimer et à montrer leur ferme oposition à ce projet. V. Bru aurait été jusqu'à couper le micro de l'élu Pantxo Michelena, "à la Balkany", ironise une élue abertzale.

Ce ne serait pas la première fois que le préfet retoque une décision de cette municipalité : "il avait dû intervenir lorsque Vincent Bru s'obstinait, malgré notre opposition, à aménager un parking pour camping-car sur une zone inondable... jusqu'à ce que le terrain soit inondé", rappelle Argitxu Hiriart-Urruty.

Trop d'opacité

Cette dernière regrette l'absence de réunion avec le cabinet chargé de la révision du PLU Axé-site. "Suite à nos nombreuses demandes, il y aura une réunion avec la commission d'urbanisme, pas avec l'ensemble des élus malheureusement. Il y a une volonté de ne pas faire passer les informations, trop d'opacité", conclut-elle.

Les élus opposés à ce projet immobilier ne se montrent pas contre le développement économique, mais tiennent à ce que ce terrain conserve son affectation, c'est-à-dire l'exploitation agricole par les paysans du village.

La réalisation du projet immobilier Salagoïty - Kaufman & Broad initialement votée "sous l'insistance" de Christian Devèze, n'est pas pour aujourd'hui...